

REGLEMENT INTERIEUR

1/ Respecter le travail en salle de code. Toute perturbation peut entraîner une exclusion du cours.

2/ Avoir une présence rigoureuse et sérieuse aux cours de code (il est conseillé d'avoir un travail personnel à la maison avec le livre de code ainsi que le web code mais aussi une présence aux cours de code à l'auto école (4 à 5 fautes maximum pendant plusieurs séries est imposé avant toute présentation à l'examen))

3/ Toutes les leçons de conduite non décommandées 48 heures à l'avance (jours ouvrables) sera considérées comme faite (sauf motif légitime dûment justifiés).

4/ Se donner le maximum de ses capacités lors des cours (code/conduite) : garder sa motivation et ne jamais baisser les bras même si ce n'est pas facile

5/ Respecter les lieux et la propreté des toilettes, accueil, et salle de code, et extérieurs de l'auto-école.

6/ Il est interdit de fumer/vapoter dans l'auto école

7/ Les tarifs sont valable 1 an après signature.

8/ RAPPEL A LA LOI : Il est interdit de conduire sous emprise de l'alcool et/ou stupéfiant.

9/ Aucun élève ne sera présenté à l'épreuve du permis sans avoir réglé toute sa formation 1 semaine à l'avance.

10/ L'établissement s'engage à présenter l'élève à l'épreuve du permis que si l'élève à le niveau requis.

11/ Accès aux Locaux :

- Lundi Fermé	- Mardi 18h à 19h	- Mercredi 18h à 19h
- Jeudi 18h à 19h	- Vendredi 18h à 19h	- Samedi 10h à 12h
- Dimanche Fermé		

En cas de modifications exceptionnelle l'affichage des horaires sera fait dans l'établissement et tout autre support.

AUTO ECOLE SUNDRIVE - 49 place Marcadieu - 64410 ARZACQ ARRAZIGUET

Téléphone : 07.83.72.70.93 et 05.59.05.42.68

n° agrément : E1606400070 EURL au capital de 1000€ SIRET n°81508508900010 -

Code NAF 8553Z

Mail : auto.ecole.sundrive@gmail.com - Site internet : sundrive.i-kod.com -

Facebook : Auto-Ecole SUNDRIVE



Octobre 2025

Maryline gérante de l'Auto Ecole SUNDRIVE ; Diplômée du BEPECASER depuis 2003 et du Titre Pro ECSR depuis 2019 avec une expérience professionnelle de plus de 20 ans en auto-école et sécurité routière (bénévole IDSR, Jury du Titre Pro ECSR), propose une formation sérieuse, ayant le même objectif que ses élèves = LA REUSSITE.

La formation de l'Auto-Ecole SUNDRIVE se passe en 4 compétences du Livret d'apprentissage respectant le Programme de formation. L'Auto Ecole SUNDRIVE est labellisée et inscrit au qualiopi : cela signifie une valorisation supplémentaire reconnu par l'état ouvrant la possibilité de proposer la formation du post-permis, de changement de permis de boîte automatique à boîte manuelle, différents modes de financements (le permis à 1€/jour, les CPF, les aides du conseil général, du pôle emploi etc...) et une assurance pour le candidat à une formation rigoureusement appliquée avec des conditions d'apprentissage adaptés à chacun.

FORMATION

Conduite Accompagnée Boîte Auto.....1220€ *TTC

Comprenant :

- Frais administratif + Fournitures pédagogiques + Livre code + Forfait code valable 1 an (accès internet illimité + 1 stage de code + cours de code à l'auto école avec correction par moniteur) + **Evaluation de départ + 13 heures de conduite + 2h de rendez-vous préalable**

Hors Forfait Conduite Accompagnée Boîte Automatique

2 rendez-vous pédagogiques OBLIGATOIRE

(2h en pratique + 4h en salle).....330€

1 Frais d'accompagnement à l'examen pratique..... 55€

Livret de vérifications intérieures et extérieures.....10€

+ Droit d'inscription ETG 30€

**quelques heures de conduite seront peut-être à prévoir en plus (le nombre sera à déterminer ensemble suivant le niveau de l'élève)*

TARIFS A L'UNITE

Frais administratif (dossier administratif + demande de pré-permis sur ANTS+gestion du dossier durant toute la formation + réservation de la place d'examen permis).....	60€
Fournitures pédagogiques (Fiche d'évaluation, Fiche de suivi, Livret d'apprentissage).....	60€
Livret vérifications intérieures et extérieures	10€
Demande de fabrication du titre du permis de conduire (après réussite).....	30€
Livre code.....	20€
Forfait code comprenant : (accès internet illimité + 1 stage de code + cours de code à l'auto école avec correction par moniteur) valable 1 an	250€
Renouvellement Web Code 1 an	30€
Renouvellement Forfait Code 1 an	250€
Frais d'accompagnement à l'examen théorique	60€
Evaluation de départ	55€
1 heure de conduite	55€
2h de rendez-vous préalable	110€
2 rendez-vous pédagogiques (4h de théorie + 2h de pratique).....	330€
Frais d'accompagnement à l'examen pratique	55€
1 heure de cours vérifications intérieures et extérieures du véhicule.....	30€
Voyage Ecole (sur 1 journée entière)	110€
Stage de Code (2 jours).....	150€
Frais impayés.....	10% du montant

Modalités de paiements :

1, 2 ou 3 mensualités (chèque, virement, espèces)

Par exemple :

A l'inscription 400€ ,

1ère de conduite 400€

5ème heure de conduite 400€

10ème heure de conduite : solde suivant formule

Prise en charge : Mission Locale, CPF, Permis à 1€ par jour, Conseil Général Nouvelle Aquitaine, Pôle Emploi, Comité d'Entreprise, ect...

Pièces à fournir pour dossier administratif : (ou fac similé (02) si dossier déjà inscrit)

- Photocopie recto/verso de la carte d'identité
- Pour les moins de 25 ans : Photocopie de la Journée de Citoyenneté (JAPD) si celle-ci a déjà été effectuée.
- Photocopie ASSR2
- A partir de 16 ans : Photocopie de l'attestation de recensement
- 3 photos d'identité aux normes agréées ANTS (version électronique)
- 3 enveloppes format A4 et 1 carnet de timbres
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture EDF, eau, impôts, ect...) (si la facture n'est pas au même nom faire une attestation de logement sur l'honneur + carte d'identité du titulaire de la facture)
- être titulaire d'une boîte mail

Si mineur : Photocopie recto verso de la pièce d'identité du parent qui signe le dossier et du livret de famille parents et enfants (si divorce, jugement)

Si titulaire déjà d'un permis : Photocopie recto/verso

Informations complémentaires :

Toutes leçons non décommandées au moins 48 heures à l'avance ne seront pas reportées et ne donneront lieu à aucun remboursement, sauf cas de force majeure dûment justifié (certificat médical, arrêt de travail, certificat de décès, etc..)